

# da

DOSSIER  
Radicalement  
neutre ?

PARCOURS

Jean-François Milou

RÉALISATIONS

Llinás, 2/3/4 Architecture,  
a+ samueldelmas,  
Cartignies-Canonica, Gontier,  
Bona & Lemerrier



M 01339 - 191 - F: 10,00 €



## ÉDITORIAL

### ACIDE OU BASIQUE ?

Narcissisme, mégalomanie ou pulsion démiurgique, les architectes ont toujours été accusés de toutes les prétentions. Ils le savent et sont d'ailleurs les premiers à reprocher ces forfanteries à leurs confrères, soit par conviction, soit par jalousie, la modestie se faisant alors parangon de vertu chez ceux qui n'ont encore rien à faire briller. L'architecture aux formes virtuoses (ou *gesticulante*, selon le point de vue) est souvent suspectée d'être l'expression de cette vanité, une sorte d'exacerbation du désir de « faire auteur ». Le minimalisme, dans sa fausse sobriété, n'en est que la figure inversée. Tout aussi maniériste, il se réduit vite à une posture chic, se nourrissant de l'illusion que l'austérité des formes nous garantira de l'agitation du monde.

La morale et ses jugements ne sont jamais loin pour condamner cette arrogance. Pour lutter contre ce péché d'orgueil, une attitude plus componctueuse paraît aujourd'hui de mise : rester neutre. Il s'agit désormais de minimiser l'empreinte écologique, de se conformer à ce qui est techniquement et économiquement disponible, d'amplifier les potentialités génériques de l'espace pour garantir sa mutabilité, et surtout, en se soustrayant à la dictature de l'eurythmie des formes, d'affecter de ne jamais vouloir faire beau. Relevant de questions totalement obsolètes pour certains, la beauté doit pour d'autres advenir de cette neutralité, gage de vérité.

S'il y a quelque chose de salvateur dans cette attitude, dans sa manière de renverser les codes esthétiques traditionnels ou dans la réaction qu'elle oppose à la société du spectacle, on y pressent également la menace d'un nouvel ordre moral imposant à son tour ses propres conventions. Cette forme de radical réalisme est également une manière de privilégier la figure du maître d'œuvre acteur politique, au détriment de celle de l'auteur. L'architecture et l'architecte y gagnent-ils une liberté propice à leur puissance de proposition ? Dans un premier temps, sans doute ; après, rien n'est moins sûr. ■ Emmanuel Caille



d'architectures est un magazine libre et indépendant de toute institution, Ordre, entreprise du BTP ou groupe d'architectes. Il est uniquement financé par vos abonnements, la vente en kiosque et l'apport des annonces publicitaires.

## SOMMAIRE N° 191 - MAI 2010

### MAGAZINE

#### > PARCOURS

- 7 Jean-François Milou, le goût du palimpseste

#### > PHOTOGRAPHE

- 14 Pierre-Olivier Deschamps, l'architecture et ses environs

#### > EXPOSITION

- 16 Pier Luigi Nervi, une pensée contemporaine.  
Exposition « Pier Luigi Nervi, l'architecture comme défi » au Civa à Bruxelles

#### > CONCOURS

- 22 Concours pour la salle de musiques actuelles de Metz-Borny :  
Rudy Ricciotti (lauréat), atelier King Kong, Remingtonstyle

En couverture : l'atelier de Xavier Veilhan, Paris XX<sup>e</sup>, P. Bona et É. Lemerrier arch. Modèles d'étude des sculptures : Tadao Ando en boxeur et, assis, Philippe Bona. © EC.

^ Ci-dessus : 1 - L'atelier de Xavier Veilhan. © Kleinfenn. 2 - Clinique de l'œil à Barcelone, J. Llinás arch.

© D. Malagamba. 3 - Pier Luigi Nervi, son épouse et une amie devant le palais des sports de Rome, vers 1960.

4 - Village de vacances des Lacs, Vosges, Cartignies-Canonica arch. © J.-M. Van Braak.



# BULLETIN D'ABONNEMENT



JE VOUS REMERCIE DE ME FAIRE PARVENIR « d'a » AUX CONDITIONS D'ABONNEMENT CI-DESSOUS (TARIF 2010)

PRIX UNITAIRE : 10 EUROS

- 1 AN (9 NUMÉROS) : 82 EUROS TTC
- 2 ANS (18 NUMÉROS) : 164 EUROS TTC
- 1 AN (9 NUMÉROS) TARIF ÉTUDIANTS : 60 EUROS TTC (JOINDRE CARTE)
- 1 AN (9 NUMÉROS) DOM-TOM / ÉTRANGER : 102 EUROS

COMPLÉTEZ ET RENVOYEZ CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE DE SEA - SERVICE ABONNEMENTS, 1, PLACE BOIELDIEU - 75002 PARIS  
Tél. : 01 48 24 08 97 - FAX : 01 42 47 00 76

SOCIÉTÉ : .....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

VOUS ÊTES :

- ARCHITECTE SALARIÉ (ENTREPRISE)
- ARCHITECTE SALARIÉ (INSTITUTION)
- ARCHITECTE LIBÉRAL
- ARCHITECTE D'INTÉRIEUR / DESIGNER
- BUREAU D'ÉTUDES / INGÉNIEUR
- URBANISTE
- ENSEIGNANT
- MAÎTRISE D'OUVRAGE
- AUTRE

ADRESSE.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TÉLÉPHONE ..... FAX .....

E-MAIL .....

DA 191

## SOMMAIRE N° 191 - MAI 2010 (SUITE)

### DOSSIER

- > RADICALEMENT NEUTRE ?
- 30 Le neutre, figure paradoxale ?
- 32 Les architectes en terrain neutre ? Réponses de Marc Barani, Adelfo Scaranello, Rudy Ricciotti, Nasrine Seraji, Édouard François, l'agence BLOCK, Emmanuel Combarel, Dominique Lyon, Clotilde Barto (Barto + Barto)
- 41 « Je ne crois pas en des lieux neutres dans lesquels on puisse tout faire », rencontre avec Yves Dessuant, architecte programmiste
- 44 La quête de la surface n'est pas achevée, rencontre avec Jacques Lucan

### RÉALISATIONS

- 50 > Josep Llinás : une clinique pour l'œil, Barcelone
- 58 > 2/3/4 Architecture : école, gymnase et jardin public, Boulogne-Billancourt
- 62 > **A+ samueldelmas** : logements et halte-garderie, Paris XI<sup>e</sup>
- 64 > Cartignies et Canonica : village de vacances des Lacs, Vosges
- 68 > Pascal Gontier : maison Gaïta sur l'île Saint-Germain, Issy-les-Moulineaux
- 72 > Philippe Bona et Élisabeth Lemerrier : l'atelier du plasticien Xavier Veilhan, Paris XX<sup>e</sup>
- 80 > Gaëtan Le Penhuel : Maison du temps libre, Stains
- 81 > Cyrille Hanappe & Olivier Leclercq : extension du Centre de formation des apprentis de Saint-Maur-des-Fossés
- 82 > Quèsaco ? Mais à quel usage ce bâtiment est-il destiné ?

> AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO  
« d'architectures » n° 192 de juin 2010

Dossier : Matériaux et savoir-faire, construire local ou global : les vrais enjeux du développement durable

Désormais, retrouvez tous les mois un dossier produits et prescriptions, l'actualité du design, les brèves, les concours et l'Agenda dans le **d'a-guide**, distribué gratuitement avec **d'a**



Face-à-face au sommet :  
les statues de Foster et Nouvel dans  
l'atelier de Xavier Veilhan.  
Ces sculptures en fonte d'aluminium  
ont été réalisées à partir de scan 3D  
des architectes. © F. Kleinfenn

## L'atelier du plasticien Xavier Veilhan, Paris XX<sup>e</sup>

Architectes : Bona & Lemerrier - Texte : Olivier Namias

En 2009, les cours, les salles et surtout les jardins du château de Versailles se sont peuplés d'étranges statues : un Youri Gagarine au ventre ouvert, un carrosse laqué et flou, un nu moderne... Ces œuvres étaient signées Xavier Veilhan, un artiste de quarante-six ans déjà remarqué lors des « Nuits blanches » de 2006 pour ses *Light Machines*, grands tableaux constitués d'ampoules électriques affichant des images primitives – une *Light Machine* a été présentée de nouveau dans le palais du Roi-Soleil, toujours à l'occasion de l'exposition intitulée sobrement « Veilhan Versailles ». Veilhan, aujourd'hui membre de la « bande des quatre », le club très fermé des jeunes artistes français jouissant d'une notoriété internationale\*, est également un passionné de design et d'architecture, et entretient de nombreux contacts avec ces univers professionnels proches de l'art dans leur démarche mais séparés dans les faits.

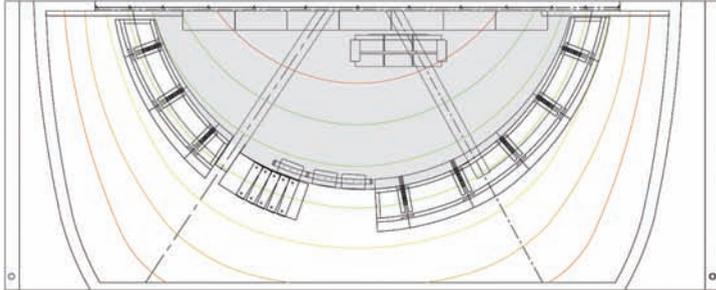
Pour preuve de son amour pour l'architecture, il installa également dans les jardins du château de Versailles les statues facettisées et agrandies (à l'échelle 1:2) de plusieurs architectes constructeurs, tous avec un lien à l'ingénierie, dans la lignée de Prouvé et Mies van der Rohe. C'est ainsi qu'en traversant les parterres et bassins de Le Nôtre, on pouvait croiser parmi les « starchitectes » Jean Nouvel (Pritzker-académicien), Tadao Ando (Pritzker) ou Claude Parent (académicien) et deux architectes réunis dans une agence qui collabore régulièrement avec Veilhan : Élisabeth Lemerrier et Philippe Bona. C'est à ces derniers, qui ne sont ni Pritzker ni auréolés des palmes académiques, qu'il a demandé de redessiner son atelier.

### ARTISTE ENTREPRENEUR

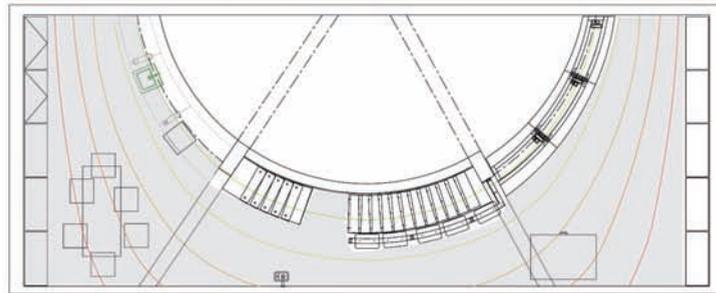
Xavier Veilhan fait partie de cette génération d'artistes qui semblent avoir définitivement rompu avec le mythe de l'artiste maudit :

pas de souffrance ostentatoire pour produire, pas de reconnaissance posthume, mais un succès quasi immédiat qui permet d'alimenter une production active, mettant à profit toutes les innovations technologiques qui la servent et l'alimentent. Ses statues d'architectes sont ainsi le résultat d'un long processus commençant par le scan 3D de la personne physique, retravaillées par informatique, usinées, pour servir ensuite de modèles de fonderie.

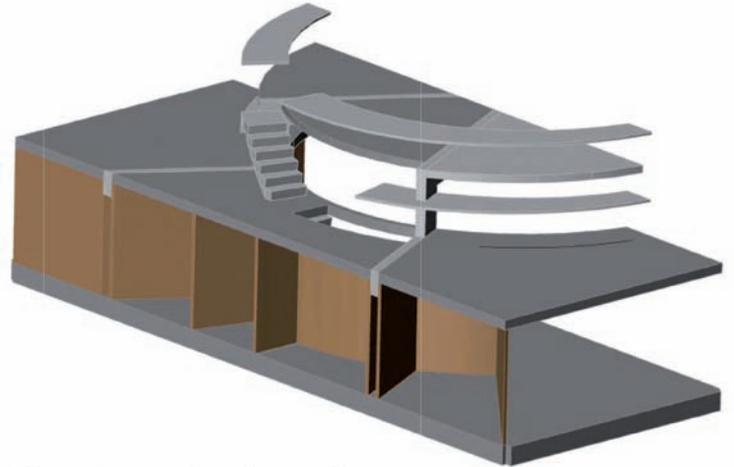
L'artiste est aussi une sorte d'entrepreneur, l'atelier est plus proche de la start-up que de l'ancre du peintre shaman évoluant dans une accumulation chaotique de toiles et de croquis. Les œuvres sont rarement produites *in situ* : le travail de l'artiste est comparable à celui d'une agence d'architecture, concevant des formes dont la réalisation est confiée à des entreprises extérieures, avec lesquelles s'établissent au fil du temps des relations de confiance mutuelle. ...



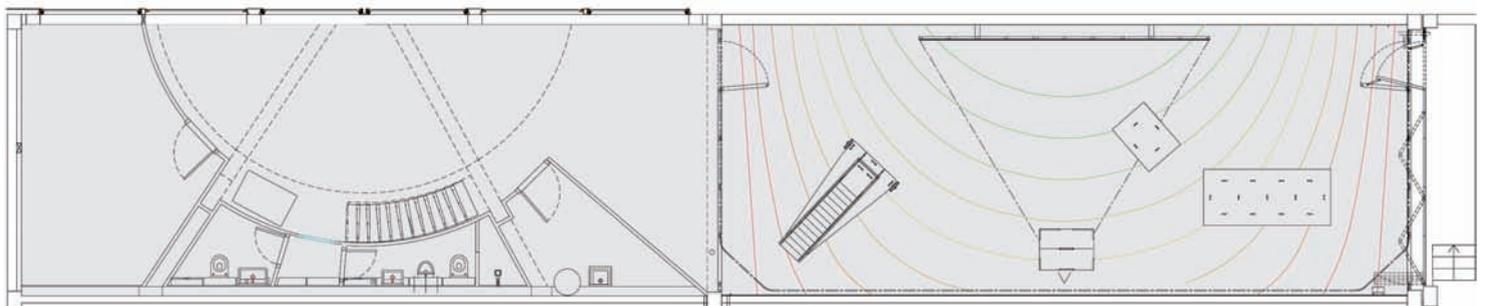
Plans des différents niveaux de l'atelier.  
De haut en bas : la mezzanine, le plancher intermédiaire, le rez-de chaussée.



▼ Deux niveaux de planchers espacés d'un demi-niveau ont été créés. L'artiste a souhaité avoir un sol lourd, en béton, donnant l'impression d'une installation pérenne. Les planchers sont supportés par deux poutres « manivelles », permettant de porter différents niveaux de planchers avec un seul élément horizontal.



[ MAÎTRE D'OUVRAGE : XAVIER VEILHAN — MAÎTRE D'ŒUVRE : ATELIER BONA-LEMECIER, PHILIPPE BONA, ÉLISABETH LEMECIER. CHEF DE PROJET, MURIEL NORMAND — BET : ECGU — ENTREPRISES : DÉCOUPE BOIS, CORDEL ; GROS ŒUVRE, EHRMANN ; ESCALIER ALUMINIUM, FOMES, CONSEIL TECHNIQUE CREAPHORM — SURFACE : 160 M<sup>2</sup> EXISTANTS ET 80 M<sup>2</sup> CRÉÉS — COÛT : 450 000 EUROS ]



▼ À gauche et au milieu : la façade sur cour avant et après l'intervention des architectes Bona et Lemecier. Les règlements d'urbanisme considérant les ouvertures créées comme des jours de souffrance ne devant pas créer de servitudes de vue, elles ont été équipées de verre dépoli. À droite : la façade sur rue.



> Ci-contre : des murs à l'ameublement, la première partie de l'atelier est complètement mobile.  
 En bas, à gauche : la porte d'entrée se rabat entièrement pour permettre le déménagement des œuvres.  
 En bas, à droite : vue vers l'entrée de l'atelier.

... L'atelier de Xavier Veilhan sert de point de rassemblement aux différents collaborateurs : techniciens, assistants, scénographe, graphiste, designers, photographe, ingénieurs... tous indispensables à la réalisation des œuvres. Il s'y opère également ce que dans l'industrie on appelle le « contrôle qualité » : en transit entre le fabricant et l'institution qui va les exposer, les œuvres y effectuent un court arrêt pour vérification.

#### QUEL ATELIER POUR UN ARTISTE D'AUJOURD'HUI ?

Les lieux de travail des artistes ont souvent été des lieux de l'innovation architecturale ou urbaine : la « verrière » et la double hauteur inventées dans les ateliers des peintres à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle forment une typologie qui s'est diffusée largement dans l'habitat au cours des années trente. Les usines et entrepôts récupérés dans les années soixante par les peintres new-yorkais sont l'embryon du loft version résidentielle, incarnation d'un type d'habitat pour une élite enviable.

Xavier Veilhan a installé son atelier dans un hôtel industriel des années soixante-dix, un lieu découvert au terme de longues recherches. Ce quartier du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris a souffert de redoutables rénovations urbaines. L'architecture du bâtiment existant est plutôt à ranger dans la catégorie brutaliste des mauvais jours. Une partie des activités est logée sous une série de beaux sheds paraboliques. On ne les soupçonne pas depuis la rue mais ils offrent toute leur potentialité à ces espaces. L'atelier occupe deux travées contiguës à cette nappe de sheds. Le lieu est tout en longueur, haut de plafond (7 mètres dans sa partie la plus haute). Le sentiment d'étroitesse est renforcé par l'absence de fenêtres au niveau du sol et par le fait que l'ouverture de l'un des deux sheds a été condamnée dans les années quatre-vingt, lors de la réalisation d'un ensemble de logements sociaux. L'aménagement proposé par Philippe Bona et Élisabeth Lemerrier conserve en quelque sorte cette dichotomie ...



© F. Kleinferrn



© F. Kleinferrn



© F. Kleinferrn



## ■ LES MEUBLES MOBILES

La première pièce de l'atelier servant aux prises de vue, à la réception des œuvres ou aux réceptions tout court, elle devait pouvoir être utilisée de façon souple. Des parois mobiles montées sur rail permettent d'isoler totalement l'atelier, et cette volonté de mobilité se retrouve jusque dans le mobilier. Philippe Bona et Elisabeth Lemerrier ont dessiné une série de meubles montés sur roulettes et pouvant donc être facilement déplacés dans l'espace. La gamme de mobilier comprend une grande et une petite tables, un meuble de DJ muni de nombreux compartiments recevant les CD et disques vinyles, ainsi qu'un escabeau géant servant à l'inspection des parties hautes des œuvres. La partie inférieure de ce grand escabeau sert également de rangement. Toutes les pièces constitutives du mobilier sont réalisées en contreplaqué laminé blanc, usiné à partir de fichiers numériques. La découpe est réalisée par une entreprise spécialisée de la banlieue parisienne et les éléments livrés sur site à la façon d'un kit. L'assemblage des meubles ne nécessite ni clous ni vis, et pourrait en théorie être réalisé par le client lui-même. Un artisan a néanmoins été sollicité pour effectuer le montage de certains éléments de très grande taille ou de ceux dont les charnières complexes sont complexes. ■



© E.C.



© E.C.



© F. Kleinemann

© F. Kleinemann

Le décalage des planchers offre de nombreuses transparences entre les différents espaces de l'atelier. En haut, à droite et page de droite : le plancher en demi-cercle est l'espace de travail principal de l'atelier, même si des bureaux ont été installés dans les pièces inférieures. Les garde-corps rembourrés façon canapé ont également été imaginés par Bona et Lemerrier. En bas, à gauche : peinte en bleue, une des deux poutres à manivelle qui portent les planchers. L'ouverture des fenêtres est actionnée par un vérin pneumatique habituellement utilisé dans les systèmes de désenfumage et monté ici en position verticale. Il fait coulisser les ouvrants de haut en bas le long de la façade. Page de droite, au milieu : la courbe du plancher principal trace des espaces résiduels où a été installée la cuisine. En bas : les architectes ont conçu le plan de travail de la cuisine à partir d'un évier en résine du Hollandais Joep van Lieshout, qu'avait acquis Xavier Veilhan auparavant.



© F. Kleinemann



© F. Kleinemann



© F. Kleinemann



DR

... entre sombre et clair : la première partie de l'atelier, non éclairée, est restée vide, tandis que dans la seconde, un plancher a été créé pour installer les bureaux à la hauteur de la vue. Une lecture subtile du règlement et un ingénieux système de menuiseries ont autorisé la création d'ouvertures sur la vaste cour en cœur d'îlot (délimitée par les logements sociaux voisins), améliorant considérablement l'habitabilité du plancher bas du rez-de-chaussée.

#### PROCESSUS CROISÉS

Selon le souhait de l'artiste, la première partie de l'atelier, celle par laquelle on entre, devait rester vide de façon à recevoir des œuvres, effectuer des prises de vue... Les architectes en ont fait un espace mobile où, des meubles aux parois, tout peut se déplacer. Des panneaux de bois matelassés ont été montés sur des rails semblables à ceux utilisés pour les portes de garage : ils restent glissés contre le mur, mais peuvent venir obturer les deux extrémités de la pièce.

Vue en plan, la seconde partie de l'atelier présente un aspect quasiment postmoderne. Le plancher créé a la forme d'un demi-cercle qui engendre au rez-de-chaussée un volume demi-

cylindrique. La voûte en béton donne sa pertinence à ce dispositif qui semblait a priori formaliste : la courbe est générée par le rabattement en plan de cette voûte et le tracé du plancher définit une sorte de « surface utile » sous laquelle on peut se tenir debout ou à la rigueur assis ; un long bureau en bois bakélite utilisé pour les coffrages béton occupe tout le périmètre du demi-cercle. Tout se joue en coupe, les plans se succèdent en hauteur, devenant bureau, sol, plan de travail de la cuisine, sol de nouveau. Des vides ménagés entre ces différents plans laissent voir l'ensemble de l'atelier. Au rez d'atelier, la limite du demi-cylindre devient une paroi dissimulant des pièces de service et un bureau.

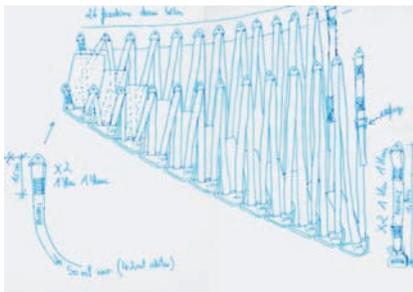
Les meubles, dont un grand escabeau permettant d'accéder aux parties hautes des œuvres, sont montés sur roulettes. Ils sont constitués de panneaux en bois mélaminé entièrement usinés par des machines à commande numérique. Par la précision de la découpe et les systèmes d'assemblages à sec mis au point par les architectes, il devient possible de les monter sans le concours d'un artisan spécialisé. Des vérins des fenêtres aux coussins de maroquinerie, en passant par les étagères, les architectes ont multiplié les détails et les ...







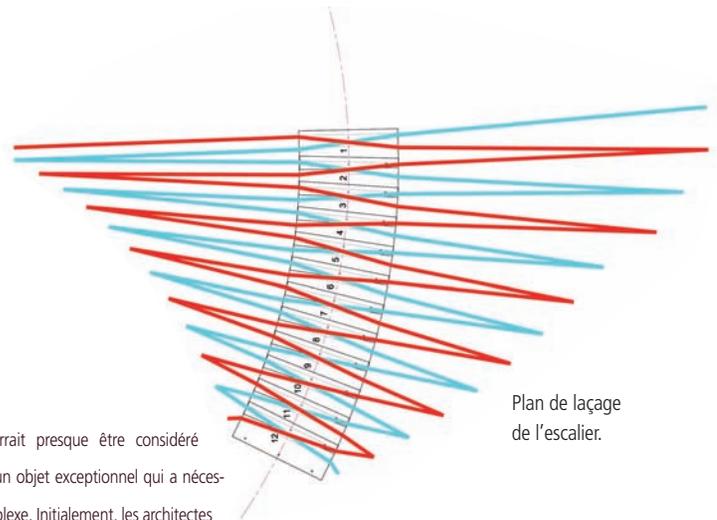
La porte grise de la salle de bains est de Charlotte Perriand. © F. Kleinfenn



DR



DR



Plan de laçage de l'escalier.

## ■ L'ESCALIER

L'escalier de l'atelier pourrait presque être considéré comme un projet en soit, un objet exceptionnel qui a nécessité une mise au point complexe. Initialement, les architectes pensaient pouvoir utiliser un escalier en béton préfabriqué, mais cette solution était en contradiction avec l'esprit de légèreté et de mobilité de l'atelier. Ils ont finalement choisi de réaliser l'escalier en aluminium, un métal léger utilisé par Xavier Veilhan comme matériau pour certaines de ses sculptures. C'est d'ailleurs l'artisan fondeur de l'artiste qui a fabriqué les marches de l'escalier à partir d'un contre-moule en polystyrène, sorte de maquette à l'échelle grandeur, placé dans un moule en sable (image ci-contre, en haut). Le montage de l'escalier s'est effectué en deux temps : les marches ont d'abord été boulonnées entre elles et installées le long de la courbe du mur. Des perçages oblongs ont permis d'ajuster la ligne de foulée à l'arc dessiné par le plancher. Deux séries de sangles ont ensuite été passées à l'intérieur des marches pour soutenir l'escalier et jouer le rôle de garde-corps. Ces sangles sont similaires aux ceintures de sécurité utilisées dans les avions et les automobiles : elles ont été cousues par une entreprise spécialisée. Les angles vifs des marches ont été émoussés au point précis de passage de ces sangles, afin d'éviter tout cisaillement. Les marches elles-mêmes ont reçu un vernis de protection. La partie de l'escalier qui relie les deux planchers supérieurs a quant à elle été réalisée en bois massif. ■